

Réf: Dossier 242502

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BATI-FT »

Siège Yamoussoukro, Yamoussoukro,
YAMOOUSSOKRO EN FACE DE LA GARE ROUTIERE A L'
IMMEUBLE BONHEUR, VILLA AURORE MPK LOT: 12, ILOT:
10, Lot 12, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 01 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BATI-FT »

Objet : Commerce General, Quincailler générale,
Prestations Diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Yamoussoukro, Yamoussoukro,
YAMOOUSSOKRO EN FACE DE LA GARE ROUTIERE A L'
IMMEUBLE BONHEUR, VILLA AURORE MPK LOT: 12, ILOT:
10, Lot 12, Ilot 10

Dirigeant(s)

M FTOUNI HASSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-TDI-2023-B-657 du 04/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 04/09/2023

